

# Rapport d'activité

2019

Énergie Solidaire - Fonds de dotation 16/18 quai de la Loire - 75019 Paris

### SOMMAIRE

L'ANNÉE 2019 : DYNAMIQUE ET POINTS MARQUANTS P. 3

LE PREMIER APPEL À PROJET POUR SOUTENIR TROIS ASSOCIATIONS P. 4

POURSUITE DE LA COLLECTE DE MICRO-DONS P.9

LANCEMENT DE L'ESPACE MICRO-DONATEUR P. 10

LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE DON D'ÉNERGIE P. 11

LA CANDIDATURE À L'APPEL À PROJET HORIZON 2020 P. 12

NOS ENGAGEMENTS: TRANSPARENCE ET REPORTING P. 13

L'ORGANISATION DU DÉBAT CA DEB'WATT INTITULÉ "RÊVE HIVERNAL"

NOS PERSPECTIVES POUR 2020 P. 15



#### LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2019 marque un tournant pour Énergie Solidaire car pour la première fois nous avons pu lancer un appel à projet à destination des associations de lutte contre la précarité énergétique. Ce sont 30 000 € qui ont été reversés aux associations sélectionnées par notre Comité d'Engagement.

Ce dernier a été élargi en créant un collège de microdonateurs : trois d'entre eux ont été tirés au sort pour représenter l'ensemble de nos micro-donateurs pour deux ans. Il était important que la redistribution des micro-dons perçus par Énergie Solidaire soit co-pilotée par ceux mêmes qui la rendent possible.

Grâce à tous nos donateurs, le fonds de dotation Énergie Solidaire prend de l'ampleur et peut soutenir davantage d'initiatives de lutte contre la précarité énergétique.

Merci à eux l



# L'ANNÉE 2019 : DYNAMIQUE ET POINTS MARQUANTS

Le fonds de dotation ne disposant d'aucun salarié, la gestion du fonds a été assurée une nouvelle fois en 2019 par l'équipe salariée de l'association Les Amis d'Enercoop, fondatrice du fonds.

En l'occurrence cette année, Kevin Chaplais, directeur de l'association, a été mis à disposition du fonds par cette dernière à hauteur de 28 % de son temps de travail.



L'année 2019 aura été largement marquée par le lancement du premier appel à projet à destination des associations œuvrant contre la précarité énergétique dans le logement et l'octroi de 3 subventions d'un montant de 10 000 € chacune (30 000 € au total). Ces premiers micro-dons reversés, grâce à l'implication de l'ensemble de nos partenaires, démontre tous les progrès accomplis depuis le lancement de la collecte en 2018. Ils ont permis au fonds d'apporter sa première contribution aux structures d'intérêt général agissant auprès des ménages concernés par l'injustice sociale qu'est la précarité énergétique.

3 associations soutenues

30 000 € reversés aux

espace donateur créé associations

Une autre réalisation majeure de l'année 2019 est le lancement de l'« espace micro-donateur » permettant à chaque personne ayant souscrit au micro-don sur consommation d'énergie d'accéder à l'ensemble de ses informations concernant sa souscription, et d'agir sur celles-ci en toute liberté.

# UN PREMIER APPEL À PROJET POUR SOUTENIR TROIS ASSOCIATIONS

Le Conseil d'Administration du fonds a octroyé en 2019 sa **première enveloppe issue de la collecte de micro-dons sur consommation d'énergie**, à destination d'associations porteuses de programmes préventifs de lutte contre la précarité énergétique.

D'une valeur de **30 000** €, cette dotation a été partagée entre 3 lauréats à l'issue d'un **processus de sélection** impliquant à la fois des micro-donateurs, des experts de la lutte contre la précarité énergétique dans le logement, et nos fondations partenaires.



### Constitution du collège micro-donateurs au sein du Comité d'Engagement

Depuis sa création en 2017, les statuts du fonds de dotation prévoient que les microdonateurs et micro-donatrices soient parties prenantes dans le processus de sélection des associations de lutte contre la précarité énergétique soutenues par le fonds.

C'est pourquoi, dans la perspective de ce premier appel à projet nous avons lancé par mail un appel à volontariat à l'ensemble de nos micro-donateurs pour intégrer le collège du même nom. Celui-ci siège au Comité d'Engagement aux côtés des deux autres collèges, celui des experts de la lutte contre la précarité énergétique et celui des fondations partenaires.

C'est par un tirage au sort que Mireille Geraudie, Pascal Guillemet et Anne Queinnec ont été désignées, parmi les 28 candidatures reçues, et ce pour une durée de 2 ans.



### 2

# Présélection des associations candidates à un soutien de la part du fonds

Compte-tenu du montant relativement faible de la dotation pour ce premier appel à projet, ainsi que de la quantité de travail nécessaire pour parcourir chacune des candidatures potentielles et du fait que le fonds ne compte qu'un salarié disponible pour effectuer ce travail, le Conseil d'Administration a décidé de limiter à 15 associations reconnues pour la qualité de leur travail contre la précarité énergétique la possibilité de déposer une candidature.



# 3

#### Critères d'éligibilité et d'attribution de l'appel à projet

Le Conseil d'Administration du fonds de dotation Énergie Solidaire a acté que seules les associations porteuses d'un programme entrant dans les catégories d'actions suivantes étaient **éligibles** à un financement de la part du fonds :

- Auto-réhabilitation accompagnée
- Repérage / diagnostics socio-technique à domicile
- Financement de travaux d'amélioration énergétique de l'habitat

C'est sur la base de ces informations que le Comité d'Engagement a défini les **critères** d'attribution qui ont permis de départager les associations en lice, à savoir :

- Effet levier de la subvention visée
- Travail en réseau
- Implantation géographique
- Implication des ménages
- Reproductibilité



## Émission de l'appel à projet, réception des candidatures et processus de sélection des trois associations retenues

Une fois l'appel à projet envoyé à l'ensemble des associations présélectionnées et les candidatures reçues par le fonds, le Délégué général les a analysé et a transmis les dossiers instruits à tous les membres du Comité d'Engagement.

Ce dernier s'est réuni au complet en **séance plénière** pour **analyser**, **discuter**, **et sélectionner** les programmes qui lui ont semblé les plus pertinents au regard des critères d'attribution pré-définis. Le processus de sélection est expliqué de manière schématique en page suivante.





#### Comité d'Engagement

composé de 3 collèges délibère et sélectionne par un vote les lauréats

# Fondations partenaires

Fondation Rexel
Fondation Schneider Electric
Fondation Macif

#### **Experts**

Fondation Abbé Pierre
ALEC-MVE
Soliha
ANSA
Dorémi

#### **Micro-donateurs**

Mireille Geraudie Anne Queinnec Pascal Guillemet



#### > Créer une synergie entre les mondes de la santé et de l'énergie pour aider les ménages en précarité énergétique

- > 10 000 €
- > Département du Lot
- > Objectif : Permettre à 15 ménages de bénéficier de l'intervention de conseillers médicaux en environnement intérieur.

Conseil d'Administration



- > Programme de remplacement des postes de froid
- > 10 000 €
- > Est-Hérault
- Objectif: permettre à
   20 ménages de bénéficier de ce programme

valide les préconisations et signe les conventions de partenariat



Une solidarité à bâtir.

- > Chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée
- > 10 000 €
- > Auvergne-Rhône-Alpes
- Objectif: permettre à
   5 ménages supplémentaires de bénéficier de ce programme.

# Focus: l'action soutenue pour l'auto-réhabilitation accompagnée

Après avoir fait connaître le dispositif auprès des relais locaux, informés et sensibilisés les agriculteurs à la rénovation énergétique des logements, et constitué un réseau d'artisans de l'auto-réhabilitation accompagnée, l'association réalise des diagnostics au domicile des agriculteurs intéressés par la démarche. Les principaux travaux réalisés dans ce cadre relèveront de l'isolation, permettant d'accroître sensiblement leur confort et de réaliser d'importantes économies d'énergie.

#### Participatif & solidaire

Les occupants participent physiquement et financièrement à ces travaux. Ces chantiers sont encadrés par un animateur technique professionnel, soutenu par d'autres habitants mobilisés dans l'entraide, des jeunes volontaires et des bénévoles.



#### Témoignage de l'association soutenue



« Les aides mobilisables par le biais des politiques nationales d'aides à la rénovation énergétique restent très souvent insuffisantes au regard des faibles ressources du public visé par le projet.

Ainsi, le soutien financier apporté par Énergie Solidaire permet de faire effet levier dans la décision des ménages à mettre en œuvre les travaux, en réduisant leur reste à charge. Potentiellement, elle peut aussi permettre d'envisager de mettre en œuvre des travaux plus ambitieux.»

Julie Solenne - Directrice Les Compagnons Bâtisseurs **Rhône-Alpes** 



# POURSUITE DE LA COLLECTE DE MICRO-DONS

Dans la continuité de 2018, Énergie Solidaire a connu en 2019 une croissance quasiconstante du nombre de souscriptions ainsi que des montants collectés mensuellement (voir graphique ci-dessous).

On constate en particulier un important pic de souscriptions entre les mois de mars et juin 2019, correspondant aux campagnes de communication effectuées par la coopérative Enercoop vis-à-vis de sa clientèle « particuliers » afin de faire davantage connaître le dispositif.

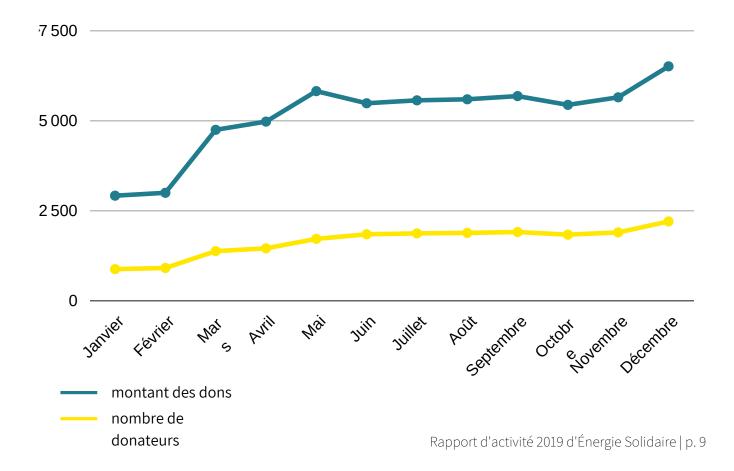
Aussi, sur l'ensemble de l'exercice nous constatons un doublement du nombre de micro-donateurs et du montant de collecte mensuel avoisinant les 6 000 € en décembre contre près de 3 000 € en janvier.

6000 €

de collecte

mensuelle fin 2019

Évolution des souscriptions au micro-don parmi la clientèle Enercoop en 2019 et des sommes collectées associées



# LANCEMENT DE L'ESPACE MICRO-DONATEUR

#### En 2019, nous avons créé et lancé le tout nouvel « espace micro-donateur ».

#### Cet espace vise à :

- Améliorer la qualité du service rendu par Énergie Solidaire via son offre de souscription au micro-don sur consommation d'énergie;
- Permettre à nos micro-donateurs et micro-donatrices d'accéder à l'ensemble des informations relatives à leur souscription, à savoir le montant du prélèvement bancaire mensuel, l'adresse de domiciliation, les coordonnées bancaires ;
- Pouvoir procéder à la modification des informations pré-citées en toute autonomie ;
- Moduler à la hausse comme à la baisse le montant du micro-don mensuel effectué au bénéfice de la lutte contre la précarité énergétique ;
- Pouvoir télécharger son reçu fiscal annuel.

Ainsi, à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe, chaque micro-donateur et micro-donatrice est aujourd'hui autonome dans la gestion de son micro-don sur consommation d'énergie.

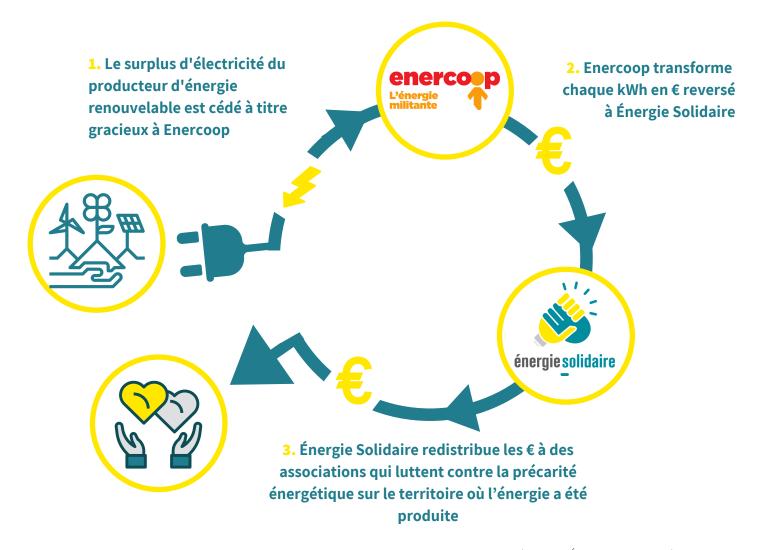


# LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE DON D'ÉNERGIE

Le don d'énergie consiste à proposer à des producteurs d'électricité à partir d'installations en auto-consommation individuelle ou collective, de faire don de leur surplus non-consommé au bénéfice de la lutte contre la précarité énergétique sur leur territoire au lieu de le revendre.

Deux collectivités, les communes de Prémian et d'Itzac, ainsi que la société Guinard Énergie sont les trois premiers producteurs participant à cette nouvelle forme de solidarité.

Proposer à des producteurs
d'électricité de faire
don de leur surplus
au profit de la lutte
contre la précarité énergétique
sur leur territoire.



Et c'est au début de 2019 que chacune de leurs installations ont commencé à produire une énergie qui, si elle n'est pas auto-consommée, servira l'intérêt général.

Cette forme de collecte innovante répond au développement des installations de production d'énergie renouvelable et en particulier de la forte croissance des projets de production d'énergie photovoltaïque en auto-consommation en 2019. Raison pour laquelle le don d'énergie a intéressé plusieurs acteurs - entreprises, coopératives de production citoyennes et collectivités – qui ont sollicité Énergie Solidaire à ce sujet.

Cette année, le travail autour du développement de cette forme de collecte de dons innovante était centré sur l'adaptation de notre offre à d'autres formes de production d'énergie renouvelable, hors auto-consommation, et sur la mise en place de nouvelles formes de collecte de dons d'énergie. Des projets qui, selon toute vraisemblance, feront l'objet d'une mention au prochain rapport d'activité du fonds.

### CANDIDATURE À L'APPEL À PROJET H2020

Énergie Solidaire a soutenu la candidature à l'appel à projet H2020 « Mitigating Household Energy Poverty » de la Commission Européenne en 2019. Cette dernière visait à étudier les différents dispositifs de lutte contre la précarité énergétique existants sein au coopératives d'énergie citovennes présentes parmi les membres consortium (dont Enercoop) ainsi que les conditions nécessaires pour en permettre réappropriation d'autres par coopératives potentiellement intéressées.



Cette candidature a malheureusement échoué, mais une analyse approfondie des raisons a été effectuée, de sorte d'améliorer le dossier si le consortium décidait de renouveler cette candidature en 2020.

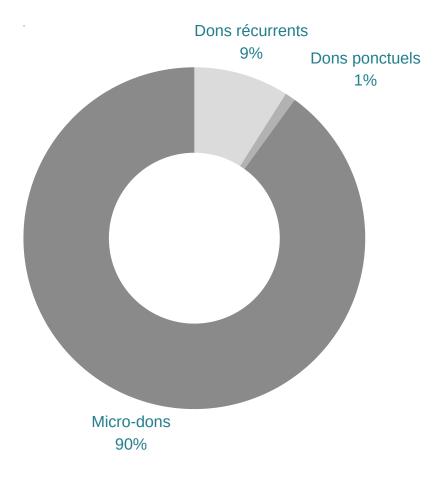
### **NOS ENGAGEMENTS:** TRANSPARENCE ET REPORTING

Pour la première fois depuis sa création en 2017, le fonds de dotation Énergie Solidaire a eu le privilège de reverser 30 000 € des dons collectés, dont la très grande majorité provient des micro-dons sur consommation d'énergie.

Aussi, en accord avec les engagements pris fin 2018 d'allouer au minimum 50 % des micro-dons collectés aux actions de lutte contre la précarité énergétique, le fonds a été en mesure d'en reverser près de 52 % en 2019. Un taux que le fonds s'engage à porter à un minimum de 75 % dès 2020.

30 000€ reversés aux associations

**70 391€** dons collectés



La majorité des dons reçus par Énergie Solidaire sont des micro-dons, c'est-à-dire des dons des clients d'Enercoop sur la base de leur consommation d'énergie, sous la forme de prélèvements automatiques. Nous avons aussi reçu des dons récurrents ou ponctuels, par chèque ou carte bancaire.

# La communication auprès des micro-donateurs

En 2019, nos micro-donateurs ont été informés à travers différents outils de communication.







- > dans une communication directe:
  - 5 newsletters informationnelles
  - 219 mails échangés avec nos microdonateurs
  - Présentation d'Énergie Solidaire lors de l'Assemblée générale d'Enercoop
- > dans une communication indirecte grâce à:
  - Notre page Facebook (605 J'aime la page)
  - Notre compte Twitter (1038 abonnés)
  - Notre site internet (584 vues sur l'année)

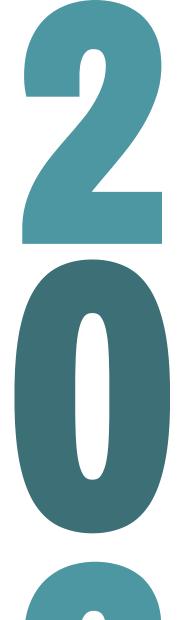
### L'ORGANISATION DU DÉBAT CA DEB'WATT INTITULÉ <mark>"RÊVE HIVERNAL"</mark>

« Citoyenn·e·s, entreprises, pouvoirs publics : qui a la responsabilité d'agir, quelles solutions ? Quels droits garantir aux citoyenn·e·s en matière d'accès à l'énergie, de conditions de vie ? »

Telles ont été les questions auxquelles nos intervenants Cécile Duflot (Oxfam), Charles Penaud (Croix-Rouge Insertion Logiscité), Franck Billeau (Réseau Éco-Habitat), Fanélie Carrey Conte (Enercoop), et Kevin Chaplais (Énergie Solidaire) ont tenté d'apporter une réponse.

Une soirée qui avait débuté en images, au moyen d'une **exposition photo** de l'artiste Stéphanie Lacombe qui nous a fait l'honneur de venir nous présenter son travail « Froid dans le dos », une composition de portraits de celles et ceux souffrant aujourd'hui de précarité énergétique dans leur logement.





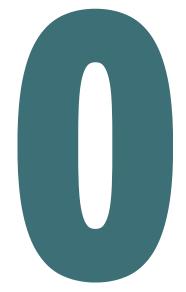
# PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2020

- Recrutement d'un·e chargé·e de mission communication pour le fonds
- Lancement d'un appel à projet à 90 000 € en 2020

# 90 000€

#### objectif de reversement en 2020

- Bilan et valorisation des actions soutenues par les trois associations lauréates de l'appel à projet 2019
- Développement de la collecte de micro-dons auprès de la clientèle « professionnelle » d'Enercoop
  - Consolidation du partenariat avec Enercoop
  - Développement du don d'énergie renouvelable citoyenne







#### **Énergie Solidaire** 16/18 quai de la Loire - 75019 Paris

contact@energie-solidaire.org
01 81 80 23 75





